

2019

PLAN DE REPONSE HUMANITAIRE

JUILLET 2019



BURKINA FASO

MATIÈRES

APERÇU HUMANITAIRE	4
ANALYSE DES BESOINS	7
CADRE STRATÉGIQUE.....	11
PLAN DE RÉPONSE SECTORIELLE.....	21
CONSÉQUENCES DE L'INSÉCURITÉ	21
SÉCURITÉ ALIMENTAIRE.....	27
NUTRITION.....	29
PRÉPARATION AUX URGENCES.....	31
COORDINATION DES URGENCES.....	32
BUDGET	34

APERÇU

HUMANITAIRE

Le Burkina Faso fait face à une crise de protection consécutive à l'escalade de la violence, qui, depuis le 1er janvier 2019, a entraîné une dégradation sans précédent de la situation humanitaire du pays. L'insécurité grandissante s'est traduite par un accroissement rapide des déplacements forcés de populations, aussi bien dans leurs propres régions que vers d'autres, plus sûres, du pays. Selon le Conseil National des Secours d'Urgence, le nombre de personnes déplacées internes s'est accru de 87 000 en janvier à 220 000 au mois de juin 2019, soit une augmentation de 153%. La tendance à la hausse, observée depuis le début de l'année, aussi bien en termes de déplacements que sur la nécessité d'une aide d'urgence et de protection connexes, risque de se poursuivre jusqu'en décembre, avec l'enregistrement de 334 000 personnes déplacées internes incluant 85% de femmes et d'enfants. La situation sécuritaire est également exacerbée par une crise alimentaire et nutritionnelle devenue chronique. 1 475 689 personnes sont directement touchées par la crise parmi lesquelles 1 251 427, soit 85%, ont besoin d'une assistance humanitaire multisectorielle d'urgence pour leur survie et protection.

1,3M

de personnes ont
urgemment besoin d'une
assistance humanitaire

Les 13 régions que compte le pays accueillent des personnes fuyant les violences, le Sahel abritant le plus grand nombre de déplacés, avec plus de 120 000 personnes dont 102 000 pour la seule province du Soum. Ces PDI sont réparties dans des familles d'accueil et des sites de déplacements de transit ou officiels. Des milliers de personnes, en quête de sécurité, connaissent

des déplacements récurrents, amplifiant ainsi le phénomène de déplacements secondaires, notamment du Sahel vers le Centre Nord. Les perspectives de retour immédiat vers les sites d'origine ainsi que les opportunités, sont très faibles pour les déplacés, d'où une amplification de leurs besoins et ceux des familles d'accueil déjà fragilisées par la crise alimentaire et nutritionnelle. Dans un tel contexte, une réponse humanitaire d'urgence et coordonnée, basée sur la protection, s'avère nécessaire.

D'ici décembre 2019, 473 000 personnes se retrouveraient sans toit du fait de l'insécurité et des catastrophes naturelles et auront, par conséquent, besoin d'une assistance d'urgence en Abris et AME. Dans les localités en proie à l'insécurité et aux déplacements de populations, 472 430 personnes auront urgemment besoin d'une assistance en eau, hygiène et assainissement.

Les populations convergent surtout vers des zones fragilisées par une insuffisance des ressources naturelles, accroissant ainsi le risque des maladies hydriques et de conflits liés à l'accès aux pâturages et à la gestion des points d'eau.

Sur le plan de l'Education, à la fin du mois de mai 2019, près de 2024 d'écoles et établissements post primaires et secondaires avaient fermé du fait de l'insécurité, affectant ainsi 330 292 élèves et 9 285 enseignants. A la même date, au moins 391 862 enfants en âge scolaire

étaient susceptibles d'avoir besoin d'une aide humanitaire dans les zones où la fréquentation scolaire constitue un risque majeur pour les enfants. La mise en place de services éducatifs pour ces enfants au titre de la rentrée 2019-2020 est cruciale.

Tout comme l'éducation, la situation sanitaire reste également préoccupante. A la fin du mois de mai 2019, 37 formations sanitaires ont dû fermer, tandis que 57 autres fonctionnaient à minima privant ainsi 368 531 personnes de soins médicaux et services de santé. Sur le plan de la nutrition, 9 des 45 provinces présentent un taux de malnutrition aiguë globale supérieur au seuil d'alerte de 10%. Près de 587 439 personnes auront besoin d'une assistance nutritionnelle en 2019, dont 133 066 enfants de moins de 5 ans souffrant de malnutrition aiguë sévère, 332 713 autres de 6 à 59 mois atteints de malnutrition aiguë modérée et 121 660 femmes enceintes et allaitantes. Par ailleurs, suite aux déplacements des populations et à la période de soudure, 147 539 enfants de 6 à 23 mois et 73 895 femmes enceintes et allaitantes vont bénéficier de distributions préventives ciblées de farines infantiles.

Consécutivement à la dégradation de la situation sécuritaire dans les Sahel, Est, Nord, Centre Nord, Boucle du Mouhoun et Centre Est, la situation nutritionnelle des populations pourrait davantage se détériorer.

1,2M

de personnes ayant
des besoins en
sécurité alimentaire

Les personnes en besoin de sécurité alimentaire ont considérablement augmenté en l'espace de 6 mois, passant de 676 000 en décembre 2018 à 1 238 000 personnes au 30 juin 2019. La situation sécuritaire, les conflits communautaires et les déplacements de populations limitent leur accès aux principaux moyens d'existence (champs, bétails, etc.). L'approvisionnement des marchés principaux continue avec des flux en dessous des normales saisonnières et au même moment des marchés secondaires sont fermés, notamment dans la région du Sahel et les zones frontalières du Mali. 30 641 réfugiés maliens vivent encore au Burkina Faso dont plus de 99% sont installés principalement dans la région du Sahel qui est en proie à l'insécurité croissante. La détérioration de la situation sécuritaire au Mali a entraîné, depuis le mois de février 2018, l'arrivée de près de 5 000 demandeurs d'asile dans les régions du Nord et de la Boucle du Mouhoun. Cet afflux se poursuit actuellement.

La conjugaison de ces facteurs a amplifié les problématiques de protection devenues très préoccupantes et avec une ampleur inédite, laissant plus de 730 000 personnes dans le besoin. Ce groupe comprend les PDI, les communautés hôtes, les réfugiés et les communautés affectées par l'insécurité, notamment au sein des couches les plus vulnérables (enfants, femmes, survivant(e)s de violences basées sur le genre, jeunes filles et garçons, personnes âgées, personnes à mobilité réduite). Plusieurs cas de violences et de discriminations sont régulièrement rapportés. Les régions les plus touchées sont l'Est, le Centre-Est, la Boucle du Mouhoun, le Nord, le Centre-Nord, le Sahel.



Personnes dans le besoin

1,5_M



Personnes ciblées

1,3_M



Financement requis

\$187_M

BESOINS



Réponse d'urgence
et protection des
populations affectées
par l'insécurité

POPULATIONS AFFECTÉES PAR L'INSÉCURITÉ

En juin 2019, l'insécurité grandissante affectait plus de 800 000 personnes, parmi lesquelles 220 000, incluant 85 % de femmes et d'enfants, ont dû se déplacer vers des zones plus sûres des 13 régions du pays. L'évolution de la situation sécuritaire laisse entrevoir une tendance à la hausse du nombre de PDI qui pourrait atteindre 333 145 d'ici la fin du mois de décembre 2019. Cette insécurité qui entraîne en même temps une inaccessibilité progressive aux services sociaux de base (santé, eau, éducation, abris/AME, etc.) et de protection, survient dans un contexte de pauvreté chronique marqué par des sécheresses récurrentes qui accentuent la vulnérabilité des populations affectées. Au moins 740 558 personnes dans les régions affectées par l'insécurité ont besoin d'accès aux soins médicaux et services de santé. Selon les enquêtes de profilage réalisées en 2018 et 2019, environ 80% des PDI ne vivent pas dans des logements adéquats. Ainsi, on estime que 67 500 ménages auront besoin d'une assistance en abris et/ou en AME. Il convient de rappeler que près de 15 000 Burkinabè vivant dans les zones affectées par l'insécurité ont trouvé refuge dans les pays voisins comme le Mali et le Ghana.

RÉFUGIÉS

Au 31 Mai 2019, on dénombrait 30 641 réfugiés (selon UNHCR) et demandeurs d'asile au Burkina Faso. De ce nombre on comptait 30 000 réfugiés et demandeurs d'asile maliens dont plus de 99% vivent dans la région du Sahel, plus précisément dans les camps de Mentao, Goudoubo et dans des communautés hôtes des provinces du Soum et de l'Oudalan. Une étude socioéconomique menée par le HCR en 2016 montre que plus de 93% des réfugiés dépendent entièrement de l'aide humanitaire pour survivre. La majorité des réfugiés maliens ont été impactés par l'insécurité dans le Sahel notamment et font globalement face aux mêmes risques de protection que les autres populations affectées.



Sécurité
alimentaire

L'augmentation des déplacements de population aggrave encore les vulnérabilités existantes. La période de soudure touche 688 000 personnes, soit 3,5% de la population totale, affectées par l'insécurité alimentaire sévère (Cadre Harmonisé de mars 2019). En outre, la situation sécuritaire actuelle devrait avoir un impact considérable sur la prochaine saison agricole, car de plus en plus de paysans ne pourront accéder à leur champ. Du fait de l'insécurité, 1 238 000 personnes au 30 juin 2019 avaient besoin d'une assistance alimentaire. Cette situation, combinée à l'insécurité persistante et aux contraintes d'accès aux facteurs de production (intrants et terre agricoles,) aura certainement un impact sur la production agricole 2019/2020.



Nutrition

587 439 personnes dans le besoin dont 133 066 enfants malnutris aigus sévères (MAS) de moins de 5 ans, 332 713 enfants malnutris aigus modérés (MAM) alors que les femmes enceintes et allaitantes risquant de souffrir de malnutrition sont estimées à 121 660.

Selon les résultats provisoires de l'enquête nutritionnelle nationale d'août 2018, les régions du Sahel (3,1%) et du Plateau Central (2,5%) ainsi que les provinces de Sanguié (2,6%), Yagha (2,6%), Séno (3,9%) et Ioba (2,5%) seront particulièrement affectées avec des prévalences de malnutrition aiguë sévère supérieures au seuil critique d'urgence de 2%. 118 552 enfants de 6 à 23 mois des sites de déplacés et populations hôtes, et des zones vulnérables à insécurité alimentaire chronique.



Préparation aux urgences

CATASTROPHES NATURELLES

Le Burkina Faso est régulièrement touché par diverses catastrophes naturelles rendant encore plus vulnérables les populations vivant déjà dans la précarité. L'analyse des indices agrégés de l'exposition aux risques (INFORM Risk Index), de la vulnérabilité et du niveau de capacité de faire face aux chocs fait émerger la région du Sahel (5,9) comme une région à haut risque. Pour 2019, on estime à 33 789 le nombre de personnes qui pourraient avoir besoin d'une assistance suite aux inondations et aux vents violents. Ces intempéries pourraient également affecter les lieux de déplacements souvent identifiés de façon hâtive pour abriter les déplacés. La saison des pluies qui s'étend de juillet à octobre auraient comme conséquences les inondations qui pourraient engendrer une résurgence des maladies hydriques, notamment le choléra.



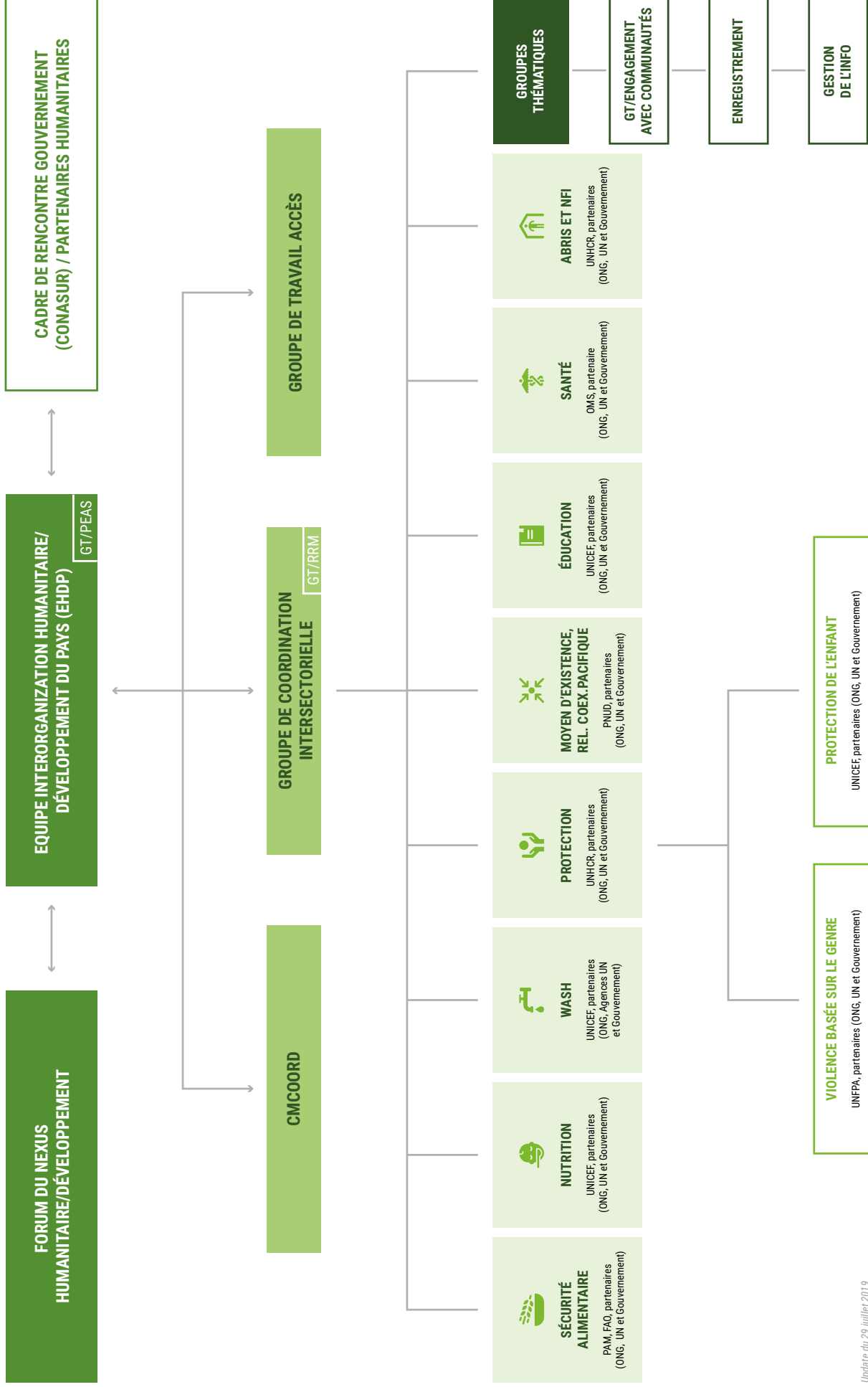
Coordination des urgences

Le renforcement du cadre de coordination des actions est un pilier central de la réponse. Depuis septembre 2018, l'Equipe Humanitaire Développement Pays (EHDP) a instruit les agences leads à renforcer le cadre de coordination de la réponse d'urgence. La coordination au niveau central (Ouagadougou) et au niveau opérationnel (Dori et Kaya) ont été activées ou réactivées et réajustées tenant compte des besoins à travers les groupes sectoriels et le groupe inter sectoriel. L'EHDP discute de la stratégie humanitaire et définit le positionnement de la communauté humanitaire sur les problématiques clés. Toutefois l'accroissement des capacités pour gestion de ces cadres de coordination reste un défi. Pour relever le niveau de la réponse, il est nécessaire de renforcer les formations pour les actions qui agissent au sein des organisations. Il est aussi nécessaire de disposer des ressources humaines adéquates pour faire face à l'ampleur de l'urgence et aux défis de l'accès aux services et personnes dans le besoin.



Photo : OCHA/Eve Sabbagh

Mécanisme de coordination



STRATÉGIQUE

Le Burkina Faso traverse une crise sécuritaire et de protection devenue complexe, nécessitant une action qui se fonde strictement sur les principes humanitaires. Dans un contexte de vulnérabilité extrême de la population, la communauté humanitaire doit exercer sa responsabilité et être redevable envers les personnes touchées. La protection et les services de base doivent être accessibles à tous les groupes de la population et adaptés à leurs différents besoins et capacités en fonction de leur sexe, de leur âge et de leur condition. La communication et l'interaction avec les communautés affectées informeront les décisions, guideront l'action de la communauté humanitaire et renforceront l'acceptation des communautés bénéficiaires. La réponse s'exercera dans le cadre de cohabitation entre les acteurs humanitaires et de développement avec la perspective de réduction des besoins immédiats et de renforcement de solutions durables. Ce processus visera, enfin, à travers un renforcement des capacités des acteurs étatiques, et des organisations de la société civile qui devront prendre le relais à la fin de l'urgence et sur le long terme. Les objectifs stratégiques pour ce plan, se définissent comme suit :

1. Assurer une réponse humanitaire adéquate aux personnes en situation de déplacement liés aux incidents sécuritaires et aux personnes affectées par la situation sécuritaire.
2. Assurer la protection internationale et la recherche de solutions durables aux réfugiés.
3. Renforcer l'assistance alimentaire, agro-sylvo-pastorale et la protection des moyens d'existence des populations affectées par les crises alimentaires.
4. Améliorer la situation nutritionnelle des enfants de moins de 5 ans, les FEFA avec un focus sur les zones en situation d'urgence.
5. Réduire l'impact des catastrophes et des urgences humanitaires par une meilleure préparation et coordination de l'assistance humanitaire afin de préserver des vies et protéger les moyens de subsistance.
6. Améliorer la réponse à la crise par une meilleure coordination de l'assistance humanitaire afin de préserver des vies et protéger les moyens de subsistance.

LA SITUATION DE LA RÉPONSE EN COURS

220K
personnes déplacées
dans les 13 régions

Le nombre de personnes déplacées à l'intérieur et à l'extérieur du pays a triplé depuis le début de l'année et a atteint 220 000 personnes réparties dans les 13 régions dont 95% se trouvent dans les communautés hôtes. Le Gouvernement et les acteurs humanitaires se sont mobilisés depuis le début de la crise pour y répondre. En partenariat avec le Gouvernement, les Nations

unies et les ONG ont élaboré un plan de réponse d'urgence de 100 millions de dollars visant à fournir une assistance vitale à 898 000 personnes en 2019. Durant le premier semestre, les efforts des partenaires et du gouvernement ont permis de fournir une assistance d'urgence à près de 225 882 personnes (déplacés et communauté hôte) dans les secteurs de l'alimentation, la nutrition, les abris et articles ménagers essentiels, la santé, l'eau et l'hygiène, l'éducation et la protection¹. Avant la révision, le plan initial reste financé à 49% alors que les besoins continuent d'augmenter. A titre illustratif, le budget de la réponse est passé de 100,3M USD à 187M USD. Dans ce contexte de soudure couplée avec la saison des pluies, la situation risque de se détériorer davantage si l'assistance n'est pas suffisamment fournie. Malgré les efforts de la communauté humanitaire, les besoins restent immenses dans tous les secteurs tandis que les perspectives de retour des déplacés dans l'immédiat sont faibles. L'insécurité continue de rendre difficile l'accès aux populations et l'accès des populations aux services dans plusieurs localités.

Financement (en millions USD, à la date du 25 juillet 2019)



1. Le monitoring sur les personnes atteintes en avril-juin sera publié dans le Bilan de la Réponse en août 2019.

APPROCHE OPERATIONNELLE

Les autorités nationales tentent d'améliorer la situation dans la bande du Sahel (Boucle du Mouhoun, Nord, Sahel et Est) et cela conjugué à la perspective des opérations de la force conjointe du G5 Sahel, des acteurs humanitaires et de la société civile avec pour objectif de fournir une assistance humanitaire d'urgence et de relèvement. Ces acteurs s'assureront de la disponibilité et de l'accès des services sociaux de base (protection des plus vulnérables, notamment les survivants de violences basées sur le genre, assistance alimentaire, prise en charge des MAS, santé, l'éducation, eau et assainissement, abris et AME) en fonction de leurs capacités, à toutes les communautés dans le besoin, avec une attention particulière aux groupes les plus vulnérables et aux communautés à risque. Tout en mettant en œuvre des activités d'urgence et en cherchant à améliorer l'accès aux personnes vulnérables grâce à une approche sensible au conflit, au respect des principes humanitaires et des capacités renforcées en matière de négociation, médiation et dialogue humanitaire. Dans l'optique de la « sauvegarde de la paix » (Sustaining peace), et la « nouvelle manière de travailler » (New Way of Working), les partenaires humanitaires participeront également directement ou indirectement à réduire les tensions et les violences intercommunautaires en mettant l'accent sur les actions de prévention des conflits, de promotion de la cohabitation pacifique et le vivre ensemble.

Protection transversale

La situation actuelle dans les zones touchées par l'insécurité grandissante requiert une approche basée sur une assistance immédiate aux PDI, couplée avec le renforcement des services sociaux de base au profit des déplacées et communautés hôtes. La communauté humanitaire s'attèlera à répondre aux besoins les plus urgents en matière de Protection tout en assurant un suivi des risques y afférents.

Toutefois, cette approche devrait davantage être liée aux mesures qui renforcent le développement, la consolidation de la paix et la subsistance dans la dignité pour une efficacité de la réponse humanitaire. Les différents secteurs mettront aussi l'accent sur des actions visant à restaurer la dignité, et à soutenir les personnes vivant avec les effets des violations afin de créer un environnement favorable au respect des droits. Cette stratégie contribuera à prévenir et à transformer les causes des abus.

La crise sécuritaire dans les régions du Sahel, de l'Est, du Nord et de la Boucle du Mouhoun présente des facteurs multiples dont entre autres : la fracture intercommunautaire et l'action des groupes armés. Intervenir dans ce contexte requiert donc un engagement avec tous les acteurs non seulement pour des raisons éthiques qui tiennent au

respect des principes humanitaires (humanité, neutralité, impartialité et indépendance), mais également pour des raisons d'efficacité opérationnelle notamment en ce qui concerne la protection et l'accès humanitaire. La sensibilisation et la formation de tous les acteurs y inclus les structures étatiques sur ces questions est essentielle.

Le caractère transversal de la Protection nécessite l'intégration des dimensions susmentionnées dans tous les secteurs vitaux de l'assistance humanitaire.

Transferts monétaires

L'utilisation des transferts monétaires « cash » sera renforcée comme modalité de l'assistance quand cela s'avère possible, pour permettre aux bénéficiaires d'accéder aux besoins de première nécessité qui leurs sont adaptés et de réduire leur vulnérabilité. Les transferts monétaires seront également employés comme une nouvelle modalité de l'aide apportée en éducation pour permettre aux écoles bénéficiaires d'améliorer au mieux l'environnement scolaire.

Mécanisme de Réponse Rapide (RRM)

Le renforcement du mécanisme de réponse rapide jouera un rôle important dans les évaluations rapides de besoins, la coordination et la réponse d'urgence. Bien qu'en général le RRM ne prédéfini pas de zones d'intervention en y allouant des capacités fixes lors de sa conception, les régions les plus affectés par les conflits (Est, Centre, Sahel, Nord, Boucle du Mouhoun) seront prioritairement couvertes et définira des cibles et modalités qui vont demeurer flexibles pour s'adapter aux réalités géographiques, à l'évolution du contexte et aux spécificités de chaque situation.

Ce mécanisme qui sera intégré à l'architecture humanitaire existante, visera à maintenir une capacité de veille humanitaire, d'évaluation multi-sectorielle et de réponse rapide aux besoins urgents identifiés à la suite d'un choc de moins de trois mois ayant entraîné des conséquences humanitaires. Il propose ainsi à la coordination humanitaire un outil harmonisé pour mettre en œuvre la réponse humanitaire de l'alerte jusqu'à l'intervention couvrant les besoins de base (abris, NFI, AME, protection, santé, etc.). C'est un mécanisme de dernier recours, et les interventions ne se font que s'il n'existe pas de capacités de réponse sur place.

Outre les réseaux communautaires sur lesquels va s'appuyer le mécanisme dans le cadre de la veille humanitaire, des informations régulières faisant cas d'une certaine affluence dans les centres de santé ciblés seront également recueillies. En fonction de la nature de l'alerte, une évaluation rapide sera réalisée afin d'identifier la nature des obstacles à l'accès local aux services de santé et de fournir une réponse appropriée.

La réussite du RRM tient à la simplicité de sa coordination et de sa structure opérationnelle qui intègre trois exigences fondamentales : des équipes pré-positionnées et dédiées au projet, le préfinancement des activités et des capacités de réponse rapide (stocks, accords cadre avec des fournisseurs, etc.). En maintenant une capacité d'intervention d'urgence permanente et flexible, que ce soit en termes d'équipes ou de financement, il permet au d'être en mesure de répondre.

HYPOTHÈSES DE PLANIFICATION

L'évolution du contexte sécuritaire en 2019 ainsi que la vulnérabilité structurelle des zones affectées ont conduit à une situation humanitaire qui s'est détériorée davantage avec une plus grande célérité et acuité dépassant largement toutes les planifications initiales et dans une certaine mesure les capacités de réponse. Cette situation a poussé le gouvernement et ses partenaires (les agences UN et ONG) à ajuster leurs interventions pour assurer une réponse humanitaire plus adéquate dans un contexte de ressources très limitées.

Le nombre de PDI est passé de 47 000 au 31 décembre 2018 à 220 000 au 30 juin². Les acteurs humanitaires craignent que la situation ne continue à se dégrader de façon drastique pendant le reste de l'année avec une extension des zones affectées et du nombre de personnes à assister. En plus des régions du Sahel, du Nord, du Centre-Nord, de la Boucle du Mouhoun et de l'Est, certaines localités de la région du Centre-Est pourraient connaître un accroissement important des besoins humanitaires et éventuellement de relèvement post-crise avant la fin de l'année 2019.

L'impact de l'insécurité ne se limite pas seulement à l'augmentation importante des déplacements de personnes, mais aussi affecte de façon importante l'offre des services étatiques de base (santé, éducation, etc.) qui connaît déjà une très grande réduction dans plusieurs localités des régions du Sahel, du Nord, du Centre-Nord, de l'Est, de la Boucle du Mouhoun et du Centre-Est. La saison des pluies déjà annoncée pourrait également constituer un facteur d'aggravation qui, associé à la fermeture des centres de santé et centres hospitaliers dans des zones difficiles, occasionnerait l'apparition des épidémies et des maladies hydriques tel le choléra.

La déstabilisation des marchés ainsi que l'impossibilité pour un grand nombre d'agriculteurs d'accéder à leur terre pour la production agricole de la saison pluviale renforce l'hypothèse d'une crise systémique qui affecte négativement les facteurs socioéconomiques et aggrave la vulnérabilité des populations dans les zones affectées et tout le pays

2. <https://www.humanitarianresponse.info/fr/operations/burkina-faso/infographic/burkina-faso-aper%C3%A7u-de-la-situation-humanitaire-au-10-juillet>

dans son ensemble. Une des conséquences de cette aggravation est la hausse des prix des denrées alimentaires (e.g. céréales, bétail) impactant de façon importante sur la sécurité alimentaire des populations vulnérables. La crise actuelle affaiblit également la cohésion sociale, le vivre ensemble et exacerbe les tensions entre les communautés hôtes et les personnes déplacées internes dans les régions affectées.

Au moins 1,5 millions auront besoin d'aide humanitaire pour assurer leur survie dont 1,3 millions sont ciblées pour bénéficier d'une assistance humanitaire d'urgence.

2 024

écoles fermées

FOCUS SUR L'ÉDUCATION

L'année scolaire 2018-2019 est marquée par une série d'attaques contre l'éducation. Ces dernières se traduisent par des menaces / assassinats du personnel éducatif (depuis 2017 environ 11 assassinats dont 8 enseignants, 1 directeur d'école, une élève et une autorité administrative); des incendies d'écoles (depuis 2017 plus de 5 cas confirmés, 3 cas d'attaques non détaillées, des cas de vandalisations des biens des enseignants, des cas d'enlèvement d'enseignant, plusieurs intimidation et séquestration des enseignants, etc.).

Comme mentionné plus haut la fermeture des écoles est une situation très difficile à gérer. A titre illustratif, entre le mois d'avril et celui de mai le nombre d'écoles fermées est passé de 1 088 (chiffre du 05 avril) à 2 024 (chiffre du 24 mai, soit une augmentation de 936 en l'espace de deux mois, affectant 330 292 enfants dont 158 541 filles. Les régions les plus touchées sont le Sahel (36,8% sur un total des écoles fermées), Centre Nord Est (19,3%) et Centre Est (17,3%). Il importe de rappeler qu'au cours de l'année scolaire 2017-2018, les régions du Nord et du Sahel ont été affectées par la fermeture de plus de 400 établissements primaires, post-primaires et secondaires. La situation s'est davantage dégradée et s'est étendue aux régions de l'Est, de la Boucle du Mouhoun, du Centre-Nord et du Centre-Est au cours de l'année scolaire 2018-2019.

En réponse à la fermeture des écoles, le Ministère de l'Éducation a élaboré une stratégie de réponse aux besoins éducatifs dans les zones présentant des hauts niveaux des risques sécuritaires et où sont localisées les écoles fermées. Considérant le contexte de déplacement et d'insécurité, 391 862 enfants présentent des besoins éducatifs urgents. La réponse sera apportée par les acteurs du Groupe Sectoriel Éducation en Situation d'Urgence en faveur de 318 484 enfants (152 872 filles) dont 60% sont des déplacés et 40% sont des enfants vulnérables des communautés résidentes (familles hôtes en zone d'accueil et familles autochtones dans les zones insécurisées n'ayant pas connu de déplacement). Cette cible représente 80% des besoins. Le reste des enfants (soit 20%) seront assistés autrement car dans certaines

zones, encourager les enfants à aller à l'école reviendrait à les exposer aux risques sécuritaires. Ils auront éventuellement besoin d'activités communautaires de protection notamment les jeux, des séances de sensibilisations sur les messages clés de protection notamment ceux liés aux risques VBG, au recrutement par les groupes armés, au VIH SIDA, etc.

Les activités qui sont exécutées dans le cadre de la stratégie ESU (Éducation en Situations d'Urgences) du Ministère de l'Éducation Nationale répondent également aux besoins de scolarisations dans les régions où sont identifiées les écoles fermées en faveur de 300 000 enfants de 3 à 17 ans ayant des statuts différents (réfugiés, déplacés, retournés et enfants vulnérables des communauté hôtes en âge scolaire non scolarisés et déscolarisés à cause de la crise).

ACCÈS HUMANITAIRE

La limitation de l'accès humanitaire constitue la principale contrainte opérationnelle de la communauté humanitaire dans les régions du Sahel, du Nord et de l'Est. La capacité des acteurs humanitaires à atteindre les communautés affectées et des communautés dans le besoin à accéder à l'assistance est restreinte par de multiples facteurs dont l'insécurité. L'accès humanitaire est restreint par de nombreux facteurs : l'insécurité liée à la fracture communautaire, l'activité des groupes armés et à la criminalité, les obstacles physiques (routes endommagées, absence de ponts) et contraintes administratives (Restriction de mouvement).

472

attaques armées et opérations militaires

Les contraintes d'accès au Burkina Faso, sont principalement liées à la restriction des espaces d'interventions du fait des attaques des groupes armés et souvent des opérations militaires. En effet entre Janvier 2018 et mai 2019, il a été noté 472 attaques et opérations militaires ayant entraîné la mort de 500 personnes. Depuis le 1er janvier 2019, 7 régions et 14 provinces ont été placées en état d'urgence par le gouvernement qui a induit dans les régions du Sahel et de l'Est des prises de mesures administratives de restriction de mouvement pour certains types de véhicules.

Au cours des 5 premiers mois de l'année 2019, on a assisté à un accroissement des attaques visant directement les acteurs humanitaires principalement dans la province du Soum. On peut dénombrer au moins 6 attaques qui ont causé l'enlèvement de plus de 10 travailleurs humanitaires et le trait de plusieurs véhicules.

Cette situation a contraint les acteurs à réduire leur mouvement dans plusieurs localités et à travailler sur un transfert des risques vers les organisations locales dans les zones difficiles d'accès.

A ces contraintes d'accès s'ajoutent le manque et l'état des infrastructures qui sont aussi des facteurs entravant l'accès et la provision d'assistance aux populations. Le réseau routier, constitué essentiellement de pistes, est très difficilement praticable durant la saison des pluies. Le manque de connaissance du contexte par certains acteurs de l'humanitaire et les mesures internes de sécurité souvent très restrictive sont aussi des contraintes d'accès.

Toutes ces situations ont pour effet de réduire la capacité des organisations à mettre leurs activités en œuvre, et à se déplacer et atteindre les populations les plus vulnérables.

Pour ce faire, il est nécessaire de réaliser des avancées dans les secteurs d'accompagnement de la réponse notamment le service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies et des télécommunications. La qualité des services des télécommunications pour le Burkina Faso souffre de grandes difficultés et peuvent constituer une entrave au bon déroulement des opérations humanitaires sur le long terme. Cet état de fait, est exacerbé par les difficultés d'atteindre la population ayant besoin d'une assistance humanitaire dans les zones les plus reculées et difficiles d'accès sur le plan sécuritaire. Il est essentiel de continuer à explorer les capacités de mobilisation des services aériens si cela s'avère nécessaire pour la réponse.

LIEN HUMANITAIRE – DÉVELOPPEMENT - PAIX (HDP)

Ce plan d'urgence contribue au renforcement du lien entre les approches humanitaires, de développement et de sauvegarde de la paix, visant la réalisation de résultats collectifs (« collective outcomes ») validés par le gouvernement et les partenaires en 2017. Au Burkina Faso, 85% de besoins humanitaires sont liés à des situations/zones de conflit et le pays présente actuellement un contexte spécifique obligeant ces différents acteurs à dialoguer et à mettre en œuvre leurs différentes approches dans une façon coordonnée, tout en respectant les principes humanitaires.

En effet, de manière globale, les acteurs humanitaires, de développement et de la paix reconnus interviennent de plus en plus dans des situations de conflits pour des périodes prolongées nécessitant un engagement plus profond et de plus long terme dans de telles situations. Ceci nécessite que ces acteurs trouvent des moyens de renforcer la résilience des populations pour contribuer au renforcement de la paix des communautés dans lesquelles ils opèrent.

Le contexte spécifique du Burkina Faso nécessite la mise en œuvre du nexus humanitaire-développement en lien avec les actions de prévention et de paix sur le terrain. Les partenaires humanitaires se sont engagés avec ceux de développement et de la cohésion sociale à renforcer leurs processus de planification aux niveaux stratégiques et opérationnels ainsi que leur présence sur le terrain au but de mieux coordonner leurs interventions au profit des populations touchées ou à risque d'insécurité.

CADRE PROGRAMMATIQUE

Trois (03) résultats collectifs déjà définis dans le cadre de coopération 2018-2020, servent à aligner les objectifs humanitaires aux autres efforts issus de différentes initiatives, notamment du côté développement et paix, pour maximiser l'impact des interventions sur les populations.

Résultat collectif 1 : D'ici 2020, réduction de 50% de la perception du risque et des conflits par la population en général.

Résultat collectif 2 : D'ici à 2020, contribuer à la réduction de 50% du nombre de personnes en phase 3 de l'insécurité alimentaire – IPC 3 – et l'éradication des phases 4 et 5 de l'insécurité alimentaire ainsi que la réduction de 30% de la malnutrition chez les enfants de moins de cinq ans).

Résultat collectif 3 : D'ici à 2020, contribuer à la réduction à moins d'1% du nombre de ménages vulnérables aux chocs climatiques et à la multiplication.



Photo : OCHA/Giles Clarke

PLAN DE RÉPONSE

SECTORIELLE

 CONSÉQUENCES DE L'INSÉCURITÉ

Population déplacée et communautés hôtes

CONTACT: **KRISTEN KNUTSON**, UNOCHA
knutson@un.org**BAKOUAN YIPENÈ FLORENT**, CONASUR
bakyflo@gmail.com

PERSONNES DANS LE BESOIN

 **800 553**

PERSONNES CIBLÉES

 **596 445**

FINANCEMENT REQUIS (USD)

 **66,9M**

STRATÉGIE DE RÉPONSE

Objectif stratégique	Assurer une réponse humanitaire adéquate aux personnes en situation de déplacement liés aux incidents sécuritaires et aux personnes affectées par la situation sécuritaire		
Sous-objectifs stratégiques	1. Assurer une assistance en vivre et biens non-vivres	2. Assurer une assistance en Education, Santé, WASH, Abris	3. Assurer une assistance d'urgence et de relèvement en protection aux plus vulnérables, en particulier les femmes et les enfants

Les axes principaux des interventions d'urgence portent sur une assistance multisectorielle ciblant les populations déplacées, les populations restées dans les zones d'insécurité ainsi que les populations hôtes :

ACTIONS PRIORITAIRES

- La réduction de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire ainsi que l'assistance en non-vivres (distribution de vivres, assistance en cash, distribution de kits de cuisine, couvertures) aux personnes en situation de déplacement liés aux incidents sécuritaires ainsi qu'aux communautés hôtes seront mise en avant afin de pallier aux besoins urgents de ces populations vulnérables ;
- Une assistance rapide en abris est essentielle pour les personnes déplacées. Le besoin en abri et AME (Articles Ménagers Essentiels) devient préoccupant face au nombre grandissant de personnes dans le besoin ainsi qu'au risque liés aux intempéries. L'assistance en abris et AME ne répondra qu'aux besoins immédiats des PDI et communauté d'accueil. Afin de respecter les choix et la dignité des bénéficiaires, l'assistance en AME se fera à travers le cash lorsque les conditions seront réunies. Quant à la reconstruction, elle ne touchera que 1000 ménages dont 500 PDI. Le type d'abris et les modalités d'appui se définiront selon les contextes et les opportunités de se procurer des matériaux locaux ;
- L'assistance en eau, hygiène, assainissement (EHA) devra se faire via la mise en place d'infrastructures d'approvisionnement en eau potable et d'infrastructures d'assainissement d'urgence ainsi que la construction et réhabilitation d'ouvrages durables. L'accent sera également mis sur la promotion et l'adoption de pratiques d'hygiène sûres adaptées au contexte et aux circonstances spécifiques, notamment les campagnes de promotion de l'hygiène et la distribution de kits d'hygiène et de kits de gestion d'hygiène menstruelle. Les ouvrages d'assainissement prendront en compte les aspects culturels et genre ;
- L'accès aux services de santé visera l'offre immédiate en soins essentiels aux populations dans les zones affectées et un renforcement des capacités de réponses des structures sanitaires. Il s'agira d'œuvrer à la réouverture des CSPS fermés et la mise en place des stratégies adaptatives pour la continuité de soins. De ce fait, les ressources humaines en santé pour les formations sanitaires en difficulté seront recrutées de préférence dans les localités affectées, ce qui va améliorer l'acceptabilité et la confiance entre personnel soignant et les populations ;
- Le renforcement de l'accès à une éducation de qualité dans un environnement sûr et protecteur : L'éducation qui est l'un des secteurs les plus affectés par l'insécurité va diversifier son mode opératoire au vu du contexte malheureux de fermeture d'écoles. Les alternatives pertinentes d'éducation informelles seront au rendez-vous dans les zones difficiles d'accès. Dans les zones où l'accès à l'éducation posera des risques pour les enfants, le secteur Protection sera sollicité pour combler d'autres besoins de protection utiles pour l'épanouissement des enfants (activités récréatives et créatives, soutien psychosocial, sensibilisations sur les risques de sécurité majeurs, etc) ;

- Sur le plan de la protection, et du fait de l'aggravation de la crise sécuritaire, il sera primordial d'assurer un accès aux services de protection aux plus vulnérables comprenant une assistance psychologique, matérielle, juridique et médicale à base communautaire. On note notamment, en période de crise, l'augmentation de violations aux droits des enfants (séparation forcée, exploitation, mariage forcé, déscolarisation), la recrudescence de vulnérabilités extrêmes, un accès restreint aux services d'état civil, un risque accru de cas de Violences Basées sur le Genre (VBG). Il est donc primordial d'identifier le plus rapidement ces personnes en besoin de protection afin d'assurer une assistance immédiate d'urgence et d'envisager un accompagnement sur le moyen terme adéquat, notamment au travers d'activités de résilience et de cohésion sociale :
 - Pour la protection des survivant (.es) de violences basées sur le genre il sera mis en place un système de suivi et un recours au mécanisme de référencement existant avec un accompagnement d'urgence et sur le moyen terme.
 - En protection de l'enfant, outre le renforcement des mécanismes communautaires, des espaces amis d'enfants seront mis en place pour soutenir la prévention et les réponses aux cas de séparations familiales, la gestion des cas d'enfants victimes de violence, d'abus, d'exploitation ou d'autres formes de violations des droits de l'enfant.
- Le profilage des PDI et des communautés hôtes, ainsi que leur enregistrement systématique, permettra d'informer au mieux la communauté humanitaire sur les besoins, les vulnérabilités et les intentions des PDI, et de mettre en place des programmes toujours mieux adaptés.

ACTIVITÉS ET BUDGET

ACTIVITÉS PRIORITAIRES	COÛTS (USD)	STRUCTURES DE MISES EN ŒUVRE
Mettre en œuvre le paquet minimum des activités d'éducation en situations d'urgence ¹	11 755 860	UNICEF, DRC, HI, SCI, Plan International, CROIX ROUGE, OXFAM, EDUCO, SP/CONASUR
Construction ou réhabilitation des infrastructures d'eau, d'assainissement et la promotion de l'hygiène	12 456 713	UNICEF, Oxfam, SI, DRC, CRBF, CICR, ACF, ULB Coopération, APS, SP/CONASUR
Mettre en œuvre des activités de protection basée sur la communauté au profit des personnes vulnérables touchées par la crise sécuritaire ² : <ul style="list-style-type: none"> Monitoring de protection Référent des survivant.e.s de VBG Assistance SMS/PS Equipe mobile de protection Espaces amis des enfants, protection de l'enfance 	6 000 000	UNICEF, UNFPA, UNHCR, DRC, HI, TDH, SCI, OIM, Plan, EJT, SP/CONASUR
Enregistrement, profilage et délivrance de documents pour les PDI	3 000 000	UNICEF, UNFPA, UNHCR, DRC, HI, TDH, SCI, OIM, SP/CONASUR
Distribution de moyens de subsistance d'urgence (non vivres)	4 088 000	OIM, CRB, UNHCR, UNICEF, DRC, VSF, ACF, HI, Help, ACF, SI
Fourniture de logements adéquats aux ménages vulnérables PDI et communautés hôtes	17 662 240	UNHCR, OIM, CONASUR, CRB, ACF,
Renforcer les capacités de prise en charge des cas de maladies aiguës, des cas chroniques et des blessés parmi les personnes déplacées et les communautés hôtes	6 300 000	ACF, ACTED, ALIMA, CDC, CICR, CRBE, CRB, HELP, HI, IRC, LVIA, PI, MDM-E, MDM-F, MSF CH, MSF OCBA, REACH, Tdh, SAVE THE CHILDREN, USAID, UNICEF, UNFPA, OMS
Renforcer les activités de promotion de la santé, de la prévention et de la prise en charge au niveau communautaire	2 948 000	ACF, ACTED, ALIMA, CDC, CICR, CRBE, CRB, HELP, HI, IRC, LVIA, PI, MDM-E, MDM-F, MSF CH, MSF OCBA, REACH, Tdh, SAVE THE CHILDREN, USAID, UNICEF, UNFPA, OMS

1. Le budget ne prend compte que la première réponse à l'urgence, notamment l'éducation informelle à travers les espaces temporaires d'apprentissage et la formation psychosociale des enseignants.

2. Le budget de la protection de l'enfant ne tient compte que de la première réponse à l'urgence notamment le soutien psychosocial incluant l'accès aux espaces amis des enfants.

Renforcer les capacités de détection précoce des maladies et autres menaces de santé publiques au niveau des communautés affectées et des structures de soins (surveillance épidémiologique) ainsi que la réponse aux épidémies

2 644 000
ACF, ACTED, ALIMA, CDC, CICR, CRBE, CRB, HELP, HI, IRC, LVIA, PI, MDM-E, MDM-F, MSF CH, MSF OCBA, REACH, Tdh, SAVE THE CHILDREN, USAID, UNICEF, UNFPA, OMS

TOTAL**66 854 813****INDICATEURS DE RÉSULTATS**

ACTIVITÉS PRIORITAIRES	CIBLES			
	TOTAL	FILLES/FEMME	GARÇON/HOMME	ENFANT -5ANS
Nombre des personnes ayant accès à l'eau potable, aux installations sanitaires et à la sensibilisation à l'hygiène selon les standards minimum sphère.	276 816	170 230	106 586	NA
Proportion de personnes victimes prises en charge au cours des épidémies	100%	100%	100%	100%
Proportion de femmes enceintes ayant bénéficié d'une assistance d'un agent de santé à l'accouchement dans les zones d'insécurité	80%	NA	NA	NA
Taux de mortalité pour les enfants de moins de 5 ans dans les structures de soins des zones d'insécurité (‰)	< 65‰	NA	NA	< 65‰
Nombre de filles et garçons (3 à 17 ans) non scolarisés affectés par la crise ayant accès à l'éducation	318 484	152 872	165 612	35 988
Nombre de rapports de monitoring de protection mis à la disposition des acteurs humanitaires	30	NA	NA	NA
Nombre de personnel humanitaire et agents du gouvernement formés sur le protection humanitaire (H/F)	1 500	Au moins 30% de femmes	NA	NA
Pourcentage de cas de VBG identifiés et pris en charge	100%	NA	NA	NA
Nombre de personnes affectées sensibilisées sur la thématique de protection	30 000	15 000	15 000	NA
Proportion d'enfants (PDI et communauté hôte) bénéficiant d'un soutien psychosocial incluant l'accès à des espaces amis des enfants	95%	52%	48%	7%
Nombre de personnes adultes vulnérables bénéficiant d'un soutien psychosocial	3 000	2 000	1 500	NA
Nombre de ménages PDI ayant reçu une assistance en abris d'urgence	38 400	NA	NA	NA
Nombre de ménages PDI ayant reçu une assistance en AME	29 000	NA	NA	NA
Nombre de ménages PDI retournés ayant reçu une assistance en reconstruction	1 000	NA	NA	NA
Nombre de ménages hôtes ayant reçu une assistance en AME	7 000	NA	NA	NA

Réfugiés

CONTACT: **FLAVIEN NEZIEN**, CONAREF
nezien@diplomatie.gov.bf

PAUL SHELUBALE ALI-PAUNI, UNHCR
alipaunp@unhcr.org

PERSONNES DANS LE BESOIN

 30 641

PERSONNES CIBLÉES

 30 641

FINANCEMENT REQUIS (USD)

 14,1M

STRATÉGIE DE RÉPONSE

Objectif stratégique	Assurer la protection internationale et la recherche de solutions durables aux réfugiés		
Sous-objectifs stratégiques	1. Maintenir un environnement de Protection garantissant les droits des réfugiés	2. Promouvoir l'autonomisation et la recherche de solutions durables	3. Fournir une assistance multisectorielle aux réfugiés maliens

L'UNHCR accordera une attention particulière aux activités de résilience, d'autonomisation et d'intégration locale des réfugiés dans les systèmes nationaux existants. Deux camps de réfugiés existent actuellement et accueillent près de 14 000 réfugiés maliens. Ces camps sont des espaces ouverts à la population hôte, qui bénéficie au même titre que les réfugiés des services et infrastructures sociaux et économiques réalisés dans lesdits camps. L'intégration effective de ces services dans les systèmes nationaux est privilégiée en vue d'une transformation progressive des camps en villages. La stratégie d'intégration des communautés d'accueil contribuera à la réduction du risque de tensions entre les populations réfugiées et les communautés hôtes.

ACTIONS PRIORITAIRES

La réponse pour les réfugiés maliens au Burkina Faso en 2018 s'articulera autour de trois priorités :

- Premièrement, la protection dans un environnement sécuritaire volatile sera centrale et au cœur de la réponse. Le Burkina Faso possède un arsenal juridique et administratif bien établi favorisant la protection des réfugiés et des demandeurs d'asile se trouvant sur son territoire. Conjointement avec le Gouvernement, le HCR va contribuer à maintenir un environnement de protection favorable en garantissant un accès équitable des réfugiés à leurs droits fondamentaux d'une part et d'autre part en garantissant le maintien du caractère civil et humanitaire des camps. Une attention sera portée sur l'assistance aux personnes à besoins spécifiques. L'opération continuera de promouvoir la coexistence pacifique entre la communauté hôte et les réfugiés surtout dans le contexte actuel au Sahel.
- La seconde priorité concerne les solutions durables. Dans l'alignement avec le Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) et les priorités de la région du Sahel dont le Programme d'Urgence pour le Sahel (PUS) ainsi qu'avec l'UNDAF, le HCR renforcera la promotion des activités visant l'autonomisation des réfugiés et de la communauté hôte afin de faciliter leur intégration locale et la cohésion sociale. L'absence des conditions favorables au retour dans la dignité et la sécurité au Mali ne permet pas de promouvoir le rapatriement volontaire. Le HCR poursuivra la facilitation du retour des réfugiés qui souhaitent se rapatrier dans leur région d'origine. Le HCR poursuivra également ses efforts dans le cadre de la réinstallation et de l'appui aux réfugiés optant pour la naturalisation.
- Au titre de la troisième priorité, l'opération continuera à assurer une assistance vitale à travers la réponse aux besoins de base et la fourniture des services essentiels (santé, éducation, WASH, énergie, ...) aux réfugiés maliens en priorisant l'approche CBI et le ciblage. En offrant une aide en espèces aux réfugiés, la possibilité leur est donnée de répondre eux-mêmes à leurs besoins prioritaires de manière autonome et digne, tout en soutenant les marchés locaux.

ACTIVITÉS ET BUDGET

ACTIVITÉS PRIORITAIRES	COÛTS (USD)	STRUCTURES DE MISES EN ŒUVRE
Améliorer la protection des réfugiés (Fournir les documents d'identité aux réfugiés, Maintenir le caractère civil et humanitaire des camps, Assurer le monitoring de protection & la protection de l'enfant, etc.)		CONAREF, UNHCR, DRC, SCI
Fournir un support approprié aux victimes de SGBV et aux personnes vulnérables		UNHCR, CREDO, DRC
Faciliter l'autonomisation et renforcer la résilience des réfugiés		UNHCR, PAM, FAO, DRC, VSF
Faciliter l'accès à l'éducation		UNHCR, UNICEF, DRC
Améliorer la santé et le bien être des réfugiés	14 136 207	UNHCR, CSSI
Apporter un appui alimentaire aux réfugiés les plus vulnérables		UNHCR, PAM
Faciliter l'accès à un logement adéquat		UNHCR, AIRD
Faciliter l'accès à l'eau potable et à l'assainissement		UNHCR, IEDA
Faciliter l'accès à l'énergie domestique		UNHCR, HELP
TOTAL	14 100 000	

INDICATEURS (RÉFUGIÉS)

ACTIVITÉS PRIORITAIRES	CIBLES			
	TOTAL	FILLES/FEMME	GARÇON/ HOMME	ENFANT -5ANS
% de personnes prises en charge disposant de document individuel de protection	100%	100%	100%	
% d'enfants de moins de 5 ans dont la naissance a été signalée comme étant enregistrée par les autorités	100%	NA	NA	100%
Nombre d'agents de police dans les camps	40	30	10	0
Nombre de cas signalés de violence sexuelle et sexiste dans lesquels les victimes reçoivent des conseils psychosociaux	10	8	2	0
Nombre d'enfants scolarisés à l'école primaire	2 941	1 251	1 690	NA
Accès des personnes prises en charge aux soins de santé primaires	100%	100%	100%	100%
Nombre moyen de litres d'eau potable accessibles par personne et par jour	20 L/per/jr	NA	NA	NA



SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

CONTACT: **AUORE RUSIGA**, WFP
aurore.rusiga@wfp.org

KOUACOU DOMINIQUE KOFFY, FAO
koffy.kouacou@fao.org

PERSONNES DANS LE BESOIN


1 237 797

PERSONNES CIBLÉES


973 664

FINANCEMENT REQUIS (USD)


70,9M

STRATÉGIE DE RÉPONSE

Objectif stratégique	Renforcer l'assistance alimentaire, agro-sylvo-pastorale et la protection des moyens d'existence des populations affectées par les crises alimentaires			
Sous-objectifs stratégiques	1. Faciliter l'accès des populations cibles aux aliments	2. Protéger les moyens d'existence des populations affectées par les crises alimentaires	3. Soutenir l'amélioration des productions végétale et animale des ménages vulnérables	4. Amélioration de l'état alimentaire et nutritionnelle des élèves

L'assistance alimentaire d'urgence vise dans un premier temps à sauver des vies. Les personnes déplacées internes reçoivent mensuellement une assistance alimentaire pendant 12 mois tandis que les familles qui les accueillent sont assistées une fois tous les trois mois durant la même période. En plus des personnes déplacées internes et des familles d'accueil, les réfugiés installés au Burkina Faso reçoivent une assistance alimentaire de façon mensuelle pendant 12 mois. Cette assistance se traduit en denrées alimentaires et/ou en transferts monétaires. Des vouchers et des transferts mobiles sont largement utilisés quand le contexte les permet.

Durant la soudure, l'assistance alimentaire ciblée en cash et en vivres contribuera à protéger les ménages les plus vulnérables et à risque d'adopter des stratégies négatives d'adaptation. Cette activité va se dérouler durant le pic de la soudure, qui correspond au pic des besoins alimentaires et nutritionnels des personnes les plus fragiles. Les personnes ciblées recevront une assistance alimentaire, en nature ou sous forme d'argent, pendant trois mois.

En plus de sauver des vies, l'assistance alimentaire contribue à la résilience en réduisant l'utilisation des stratégies négatives de survie. L'assistance à travers les activités Vivres-contre-Actifs implique une participation effective et régulière des bénéficiaires dans la réalisation des projets d'intérêt communautaire à haute intensité de main d'œuvre et devant contribuer à l'amélioration de la production alimentaire.

Les actions d'appui à la production renforcent aussi la résilience et les moyens de subsistance, en vue de l'autonomisation et le développement. Les bénéficiaires reçoivent des intrants et des outils agricoles, des petits ruminants et de la volaille, support en termes d'infrastructures rurales et services (tels que pour la santé animale), accompagnés des appuis techniques et des formations. Les acteurs humanitaires appuient la création et la préservation des actifs des communautés, notamment les infrastructures rurales, les services (santé animale) dans les zones agro-sylvo-pastorales dégradées et marginales, où les chocs sont fréquents. Les acteurs humanitaires appuieront la reconstitution du cheptel en distribuant aux ménages éleveurs en animaux à cycle court, en aliment bétail et en couverture sanitaire.

ACTIVITÉS ET BUDGET

ACTIVITÉS PRIORITAIRES	COÛTS (USD)	STRUCTURES DE MISES EN ŒUVRE
Distribution conditionnelle et inconditionnelle de l'assistance alimentaire (vivres, cash, etc.)	61 616 565	ACF, CICR, CA, CIAI, CRD, CROIX-ROUGE Œuvre, DRC, FAO, EDUCO, HI, Croix rouge Burkinabé, UNICEF, Association d'éleveurs GVC, PAM, TAMAT, VIMPLUS, OXFAM, CARE, autres services de l'Etat et ONGs
Distribution d'intrants agro-sylvo-pastorales (semences agricoles, intrants zootechniques et vétérinaires,	9 239 567	ACF, CICR, CA, CIAI, CRD, CROIX-ROUGE Œuvre, DRC, FAO, EDUCO, HI, Croix rouge Burkinabé, UNICEF, Association d'éleveurs
Appui à la reconstitution des moyens d'existences		GVC, PAM, TAMAT, VIMPLUS, OXFAM, CARE, autres services de l'Etat et ONGs
TOTAL	70 856 133	

INDICATEURS DE RÉSULTATS

ACTIVITÉS PRIORITAIRES	CIBLES			
	TOTAL	FILLES/FEMME	GARÇON/HOMME	ENFANT -5ANS
Nombre de personnes ayant reçu l'assistance alimentaire d'urgence	973 260	506 095	467 165	301 711
Nombre de personnes ayant reçu des intrants agro-sylvo-pastoraux	46 198	24 023	22 175	14 321
Nombre de personnes ayant reçu un appui pour la reconstitution des moyens d'existences	32 161	16 724	15 437	9 970



CONTACT: **MEDIATRICE KIBURENTE, UNICEF**
mkiburente@unicef.org

PERSONNES DANS LE BESOIN


587 439

PERSONNES CIBLÉES


587 439

FINANCEMENT REQUIS (USD)


31,4M

STRATÉGIE DE RÉPONSE

Objectif stratégique	Améliorer la situation nutritionnelle des enfants de moins de 5 ans, les FEFA avec un focus sur les zones en situation d'urgence		
Sous-objectifs stratégiques	1. Assurer un accès équitable à une prise en charge nutritionnelle de qualité pour les enfants de moins de 5 ans et les FEFA malnutris aigüë.	2. Renforcer la prévention de la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans et les FEFA	3. Renforcer les capacités de préparation, de réponse à l'urgence nutritionnelle, de surveillance et de coordination des interventions à tous les niveaux

Les activités prioritaires porteront sur l'amélioration de l'accès et de la qualité de la prise en charge de la MAM et MAS. Les acteurs se focaliseront sur l'acquisition et la distribution des intrants nécessaires à la prise en charge de qualité. Les interventions cibleront 133 066 enfants de moins de 5 ans souffrant de malnutrition aiguë sévère (MAS) et 332 713 enfants souffrant de malnutrition aiguë modérée (MAM), ainsi que le renforcement des capacités des acteurs de mise en œuvre.

Par ailleurs le dépistage de la malnutrition aiguë (MA) sera renforcé à travers les campagnes de chimioprophylaxie du paludisme saisonnier (CPS) et JVA) et l'approche PB à domicile ainsi que d'autres séances de dépistage actif. Le système de référencement sera renforcé par l'appui aux CSPS et aux ASBC. Dans les zones à insécurité, d'autres stratégies d'intervention seront mises en œuvre en vue d'améliorer l'accès aux populations. Afin de contribuer à la prévention de la malnutrition, les partenaires mettront en œuvre des activités de distribution ciblée de farine enrichie aux enfants de 6 à 23 mois et aux FEFA y compris le paquet intégré des services de promotion et de soutien à l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant. En outre, le mécanisme de préparation à l'urgence nutritionnelle sera renforcé par le groupe sectoriel nutrition en synergie avec les autres secteurs.

La surveillance nutritionnelle sera renforcée par la conduite d'évaluations rapides, la réalisation d'une enquête nutritionnelle ciblant les zones affectées par les déplacements des populations et le suivi régulier des données de routine. Un soutien sera assuré pour le renforcement de la coordination à tous les niveaux.

ACTIVITÉS ET BUDGET

ACTIVITÉS PRIORITAIRES	COÛTS (USD)	STRUCTURES DE MISES EN ŒUVRE
Prise en charge de la malnutrition aiguë sévère	22 173 977	UNICEF, PAM, Croix Rouge Burkinabe, Save the Children, HELP, ALIMA, Ministère de la Santé/Direction de la Nutrition
Prise en charge de la malnutrition aiguë modérée		
Dépistage de la malnutrition aiguë et appui à la référence	574 155	ALIMA, HELP, ACF, Croix Rouge Burkinabe, sanitaires
Promotion des bonnes pratiques ANJE	5 434 355	MLAL, GRET, IBFAN, SEMUS, HELP, Save the Children, PAM, UNICEF, Direction de la Nutrition
Distribution de farine enrichie aux enfants de 6 à 23 mois et FEFA	2 105 701	PAM, ACF, HELP, Save the Children
Coordination, suivi et évaluation	1 106 000	UNICEF, PAM, ONGs de mise en œuvre
TOTAL	31 394 188	

INDICATEURS DE RÉSULTATS

ACTIVITÉS PRIORITAIRES	CIBLES			
	TOTAL	FILLES/FEMME	GARÇON/ HOMME	ENFANT -5ANS
Nombre d'enfants de 6-59 mois souffrant de MAS pris en charge dans le programme nutritionnel thérapeutique	133 066	68 002	65 064	
Nombre d'enfants de 6-59 mois souffrant de MAM admis dans le Programme de Nutrition supplémentaire (PNS) ciblés	332 713	170 144	162 569	
Nombre de FEFA MAM admis dans le Programme de Nutrition supplémentaire (PNS) ciblés	30 100	30 100		
Nombre de femmes enceintes et allaitantes ayant des nourrissons de moins de 2 ans qui ont bénéficié des services d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant (ANJE)	510 000	510 000		
Nombre d'enfants de 6-23 mois admis dans le BSFP (Programmes d'alimentation complémentaire de couverture)	147 539	74 443	73 076	
Nombre de femmes enceintes et allaitantes admis dans le BSFP (Programmes d'alimentation complémentaire de couverture)	73 895	73 895		



PRÉPARATION AUX URGENCES

CONTACT: **BAKOUAN YIPENÈ FLORENT, CONASUR**
bakyflo@gmail.com

KRISTEN KNUTSON, UNOCHA
knutson@un.org

PERSONNES DANS LE BESOIN

 **40 925**

PERSONNES CIBLÉES

 **40 925**

FINANCEMENT REQUIS (USD)

 **1,4M**

STRATÉGIE DE RÉPONSE

Objectif stratégique	Réduire l'impact des catastrophes et des urgences humanitaires par une meilleure préparation et coordination de l'assistance humanitaire afin de préserver des vies et protéger les moyens de subsistance.		
Sous-objectifs stratégiques	1. Renforcer la gouvernance en RRC et les capacités des organisations/ institutions nationales pour gérer les risques de catastrophe et les épidémies	2. Appuyer la mise en œuvre de la réponse aux urgences au niveau local	3. Renforcer la préparation et le relèvement des communautés face aux urgences

Pour réduire l'impact des catastrophes naturelles et des épidémies sur les populations du Burkina Faso, le plan ciblera d'une part le renforcement des capacités techniques des institutions nationales en préparation et pour la réponse aux catastrophes et épidémies, et d'autre part au niveau local, la préparation et le relèvement des communautés face aux situations d'urgence. L'objectif est d'accroître la résilience de ces populations et leurs capacités à se remettre des chocs climatiques et des épidémies. Un accent particulier sera également mis sur l'appui aux structures sanitaires dans la prise en charge des personnes affectées par les épidémies et l'offre de soins adéquats aux personnes sinistrées.

ACTIONS PRIORITAIRES

- Renforcement des capacités de planification, de suivi et évaluation et de coordination des structures nationales et locales en matière de préparation et de gestion des catastrophes (inondations, sécheresses, et vents violents)
- Renforcement des capacités des communautés (au niveau local et des zones à risque) sur la réduction des risques de catastrophes
- Renforcement de l'accès des populations à l'information climatique par la mise en place des systèmes d'alertes précoces (téléphone, radios communautaires, internet, etc.).
- Appui aux communautés vulnérables et populations affectées pour le relèvement post-catastrophes
- Renforcement des capacités d'évaluation des besoins post-catastrophes des structures nationales décentralisées (CORESUR, COPROSUR, CODESUR)
- Appui au relèvement socioéconomique des victimes de catastrophes naturelles.

ACTIVITÉS ET BUDGET

ACTIVITÉS PRIORITAIRES	COÛTS (USD)	STRUCTURES DE MISES EN ŒUVRE
Renforcement des capacités de planification, de suivi et évaluation et de coordination des structures nationales et locales en matière de préparation et de gestion des catastrophes	300 000	ACF, ATAD, CONASUR, CRB, DRC, FAO, HI, OCHA, Oxfam, PNUD, Solidarités, TdH
Renforcement des capacités des communautés sur la réduction des risques de catastrophes	250 000	ACF, ATAD, CONASUR, CRB, DRC, FAO, HI, OCHA, Oxfam, PNUD, Solidarités, TdH
Renforcement de l'accès des populations à l'information climatique par la mise en place des SAP	100 000	ACF, ATAD, CONASUR, CRB, DRC, FAO, HI, OCHA, Oxfam, PNUD, Solidarités, TdH
Appui aux communautés vulnérables et populations affectées pour le relèvement post-catastrophes	250 000	PNUD, FAO, ONU-Habitat, OIM, OCADES, Help, OXFAM, ACF, CONASUR, CRB, DRC
Appui au relèvement socioéconomique des victimes de IDPs et communautés hôtes	500 000	PNUD, FAO, ONU-Habitat, OIM, OCADES, Help, OXFAM, ACF, CONASUR, CRB, DRC
TOTAL	1 400 000	



COORDINATION DES URGENCES

CONTACT: **BAKOUAN YIPENÈ FLORENT, CONASUR**
bakyflo@gmail.com

KRISTEN KNUTSON, UNOCHA
knutson@un.org

STRATÉGIE DE RÉPONSE

Objectif stratégique	Améliorer la réponse à la crise par une meilleure coordination de l'assistance humanitaire afin de préserver des vies et protéger les moyens de subsistance.	
Sous-objectifs stratégiques	1. Renforcer la coordination a tous les niveaux pour une assistance humanitaire efficace et a temps respectant les principes et les standards humanitaire	2. Appuyer la mise en œuvre de la réponse aux urgences au niveau local

L'efficacité de l'assistance humanitaire fournie à temps dépend en partie de la coordination établie à tous les niveaux pour orienter les interventions des partenaires humanitaires et garantir une assistance appropriée aux besoins des personnes et communautés affectées. Cette coordination inter-secteur est sous le leadership de OCHA en étroite collaboration avec les agences leads des différents secteurs de la réponse humanitaire. De façon spécifique une coordination efficace permettra, entre autres, (i) de disposer des informations et données régulièrement à jour pour guider l'assistance, (ii) d'impliquer et faire participer les personnes et les communautés affectées à la réponse humanitaire et pour une meilleure acceptation, (iii) de faciliter l'accès humanitaire et (iv) de prévenir les exploitations et abus sexuels dans le cadre de l'assistance humanitaire.

ACTIONS PRIORITAIRES

- Réalisation d'évaluations multisectorielles et des analyses conjointes et recommandations des actions prioritaires de réponse aux besoins des populations affectées par les urgences humanitaires
- Renforcement des capacités de coordination des structures nationales et locales (CONASUR et ses différents démembrements) en matière de préparation et de réponse aux urgences humanitaires y compris la collaboration avec les ONGs et les agences du système des Nations Unies.
- Renforcement des mécanismes d'engagement et d'implication des personnes et communautés affectées dans la réponse aux urgences humanitaires
- Renforcement du plaidoyer sur les questions stratégiques et opérationnelles notamment la facilitation de l'accès humanitaire et la coordination civilo-militaire
- Renforcement du plaidoyer pour la mobilisation des ressources pour l'assistance des personnes et communautés affectées par les crises humanitaires
- Prévention des abus et exploitations sexuelles dans l'assistance humanitaire aux personnes et communautés affectées.

ACTIVITÉS ET BUDGET

ACTIVITÉS PRIORITAIRES	COÛTS (USD)	STRUCTURES DE MISES EN ŒUVRE
Renforcement de coordination sectorielles et intersectorielle	1 630 000	Secteurs leads, GOAH, OCHA
Renforcement des moyens de télécommunication contexte d'urgence	500 000	PAM, OCHA
Réalisation d'évaluations multisectorielles et des analyses conjointes et soutien au RRM	60 000	OCHA, leads sectoriels
Renforcement des capacités de coordination au sein du Système des nations unies et des structures nationales et locales (CONASUR et ses différents démembrements)	50 000	OCHA, leads sectoriels

Mise en place de mécanismes d'engagement et d'implication des personnes et communautés affectées dans la réponse aux urgences humanitaires	50 000	OCHA, leads sectoriels
Plaidoyer sur la facilitation de l'accès humanitaire et la coordination civilo-militaire	50 000	OCHA, leads sectoriels
Formation et sensibilisation sur la Prévention des abus et exploitations sexuelles dans l'assistance humanitaire	20 000	Tous les acteurs et partenaires humanitaires
TOTAL	2 360 000	

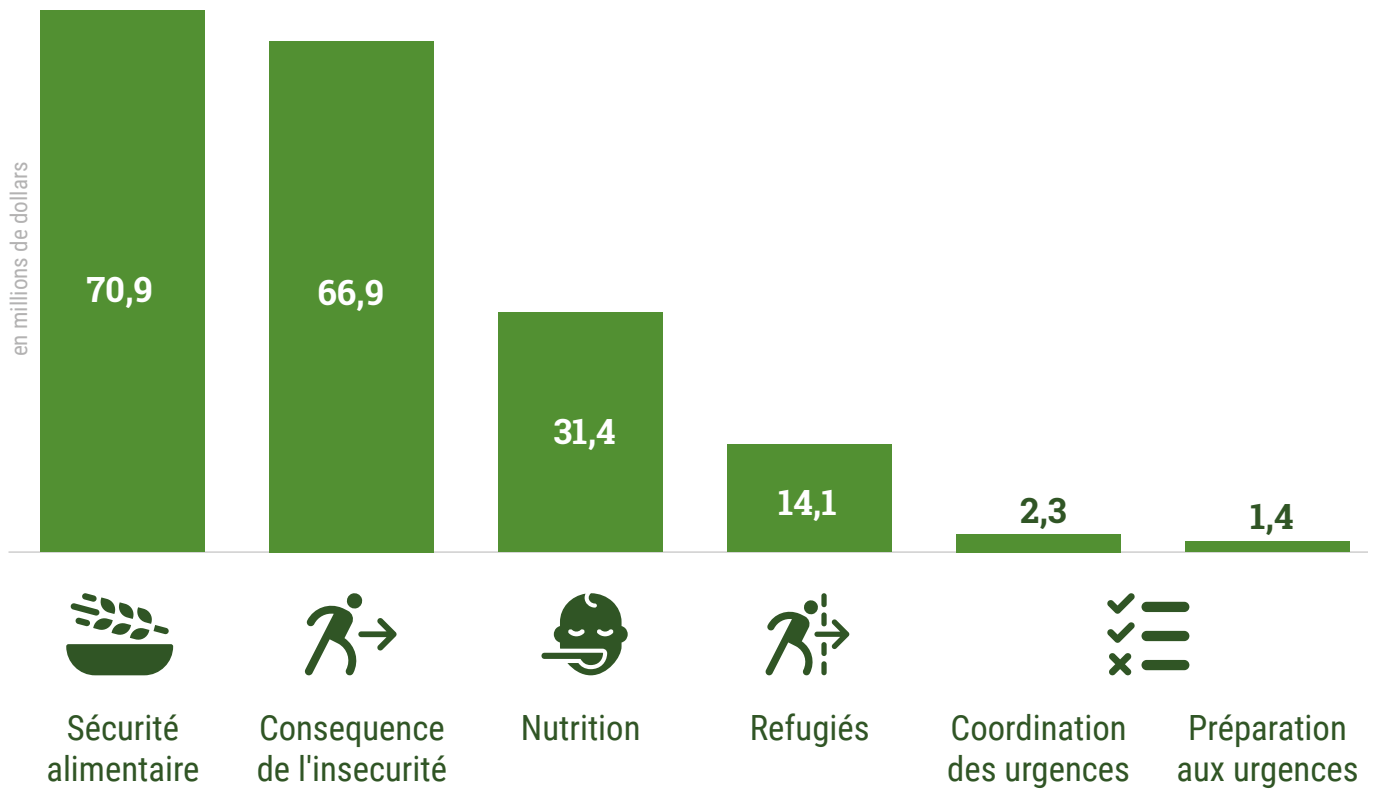
INDICATEURS DE RÉSULTATS

INDICATEURS	TOTAL
Nombre des secteurs de coordination de l'urgence fonctionnelle	Central : 10 (Ouagadougou) Terrain : 7 (Dori, Kaya, Fada et Ouahigouya)
Nombre de cadre de coordinations intersectorielles tenues régulièrement selon les TDRs (ICC, EHDP, Forum Humanitaire)	Central : 3 Terrain : 2
Nombre de réunions de la cellule CMCoord et du groupe accès réalisées	CMCoord : 5 Accès : 3
Nombre d'évaluation multisectorielle réalisée	5
Proportions structures (ONGI et agences UN) disposant d'un coordonnateur dédié aux urgences	80%
Nombre d'agences UN secteur lead disposant du coordonnateur dédié et d'un gestionnaire de l'information pour le secteur	7 (UNICEF, UNFPA, OIM, UNDP, FAO, PAM, UNHCR)

INTERVENANTS

ORGANISATIONS	POINT FOCAL	CONTACT	SECTEUR
UNOCHA	Kristen Knutson	knutson@un.org	Coordination
CONASUR	Bakouan Florent	bakyflo@gmail.com	SP/CONASUR

BUDGET



Fonds requis (USD)

\$187M

Photo : OCHA/Giles Clarke



Ce document est produit au nom de l'Equipe Humanitaire
Développement Pays (EHDP) et des partenaires.

Ce document donne la compréhension de la crise, partagée par l'Equipe Humanitaire
Développement Pays, y compris les besoins humanitaires les plus urgents, et reflète
la planification conjointe de la réponse humanitaire. La désignation employée et la
présentation des données dans ce rapport ne suggèrent en aucun cas l'expression
d'une quelconque opinion de la part de l'Equipe Humanitaire Développement Pays
et ses partenaires, quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones
ou de leurs autorités, ou quant au tracé de leurs frontières ou limites.